

Municipalité de Moudon



Préavis n° 105/26 au Conseil communal

Demande d'un crédit de CHF 105'000.– pour le
réaménagement de la place de jeux de Beauregard,
parcelle 1031

Délégué municipal : Felix STÜRNER, municipal, 078/980.48.49, f.sturner@moudon.ch

Adopté par la Municipalité le 19 janvier 2026

Ordre du jour de la séance du Conseil communal du 3 mars 2026

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Par la présente, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 105'000.- pour le réaménagement de la place de jeux de Beauregard, parcelle 1031, propriété communale.

La rénovation et l'entretien des places de jeux figurent au chiffre 6.04 « Offrir des infrastructures publiques adéquates » du programme de législature 2021-2026 de la Municipalité.

Après être intervenue durant cette législature sur la place de jeux Robinson (préavis 38/23) ainsi que sur celle des Terreaux (préavis 75/25), la Municipalité propose un réaménagement de la place de jeux de Beauregard. Cette aire de jeux, située en forêt, est particulièrement appréciée et largement utilisée par les familles, notamment lors de la location du refuge de Beauregard ou à l'occasion de sorties en forêt.

L'objectif poursuivi est d'offrir aux enfants des installations sécurisées, ludiques et durables, répondant aux besoins des familles et à la vocation conviviale et naturelle du site.



Figure 1 Place de jeux de Beauregard

2. Description du projet

La place de jeux actuelle de Beauregard se compose d'équipements standards, vieillissants et limités dans leurs usages, comprenant principalement une structure avec toboggan et trois balançoires en bois. Même si elle est fonctionnelle, cette installation n'offre plus aujourd'hui une diversité de jeux suffisante et ne répond plus entièrement aux normes de sécurité actuelles.

Idéalement située en forêt et à proximité du refuge de Beauregard, cette aire de jeux réhabilitée offrira un cadre attrayant pour les familles. Conçue pour répondre aux besoins des enfants, elle proposera un espace de détente et de divertissement favorisant le jeu et l'épanouissement.

Le concept d'aménagement a été élaboré par une entreprise spécialisée dans la conception d'aires de jeux naturelles. Il repose sur une intégration harmonieuse dans le paysage forestier, avec des matériaux naturels et durables, principalement du bois de robinier (faux-acacia) et des pierres naturelles. Le garde-forestier a également été consulté dans le cadre de ce projet et a donné son accord pour la réalisation.

La Municipalité a prévu d'effectuer les travaux suivants :

- pose d'une tour en bois avec plateformes à différentes hauteurs, intégrant un toboggan en acier inoxydable, des filets de protection, une structure de grimpe ainsi qu'un mât de pompier ;
- installation d'une balançoire double, comprenant un siège standard et un siège pour enfants en bas âge ;
- réalisation d'un parcours de jeu d'équilibre, composé de troncs et rondins en bois, de pierres naturelles, d'un pont suspendu et d'une petite cabane ;
- mise en place d'éléments de repos et de convivialité, notamment un banc panoramique et des pierres servant d'assises ;
- exécution des fondations, des protections contre les chutes et du contrôle de sécurité des installations.



Figure 2 Illustration de la nouvelle place de jeux

Les illustrations qui détaillent l'aménagement de la place figurent en annexe au présent préavis. En cas d'acceptation du présent préavis par le Conseil communal, les travaux débuteront avant l'été- L'objectif est de rendre la place de jeux accessible d'ici la fin de l'été.

3. Coûts

Les coûts liés au réaménagement de la place de jeux se présentent ainsi :

Objet	Prix
Sécurisation du chantier, préparation de la place (exécution des fondations, assemblage des jeux et du mobilier, aménagement des protections contre les chutes)	29'000-
Tour avec toboggan, structure de grimpe	30'720.-
Balançoire double	7'475.-
Parcours de jeu d'équilibre et petite cabane	16'000.-
Gestion de projet	3'500.-
Divers et imprévus	10'000.-
Sous-total	96'695.-
TOTAL TTC 8.1%	104'527.30
TOTAL TTC arrondi	105'000.00

4. Aspects financiers

L'introduction des nouvelles normes comptables demande l'application de durées d'amortissement déterminées par le type d'investissement. Pour ce préavis, cela se résume de la manière suivante :

- Investissement « Travaux de menue importance » : CHF 105'000.- à amortir en 10 ans.

Il est estimé que 80% du coût des travaux sera autofinancé et que le solde sera couvert par l'emprunt.

Coût total des travaux CHF 105'000.-

Autofinancement 80% CHF 84'000.-

Fonds étrangers (emprunt) 20% CHF 21'000.-

Les intérêts (estimation 2.0%) des fonds étrangers devraient s'élever à CHF 399.-- la première année et CHF 2'100.- sur toute la durée de l'investissement.

5. Aspects du développement durable

Le projet de réaménagement de la place de jeux de Beauregard s'inscrit dans une démarche de développement durable, tant sur le plan environnemental que social. Les équipements seront réalisés majoritairement en bois de robinier, un matériau naturel, local et durable, ne nécessitant aucun traitement chimique. L'intégration paysagère de l'aire de jeux en milieu forestier limite l'impact sur le site et valorise les qualités naturelles du lieu. La conception favorise le jeu libre et l'activité physique. Enfin, la durabilité des matériaux choisis garantit une longévité accrue des installations et une maîtrise des coûts d'entretien à long terme.

6. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité n° 105/26 ;
 - oùï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
 - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
1. **accorde un crédit d'investissement maximum de CHF 105'000.- TTC pour le réaménagement de la place de jeux de Beauregard, parcelle 1031,**
 2. **prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
 3. **prend acte que l'investissement sera amorti selon les normes en vigueur, soit 10 ans pour ce type d'investissement,**
 4. **autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

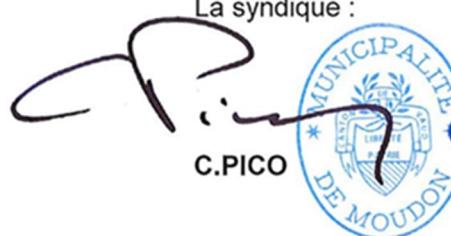
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique :

Le secrétaire :

C.PICO

A. IMERI



Annexe : Concept de la nouvelle place de jeux de Beauregard

KU KUK

**REFUGE DE BEAUREGARD
MOUDON
AIRE DE JEU**

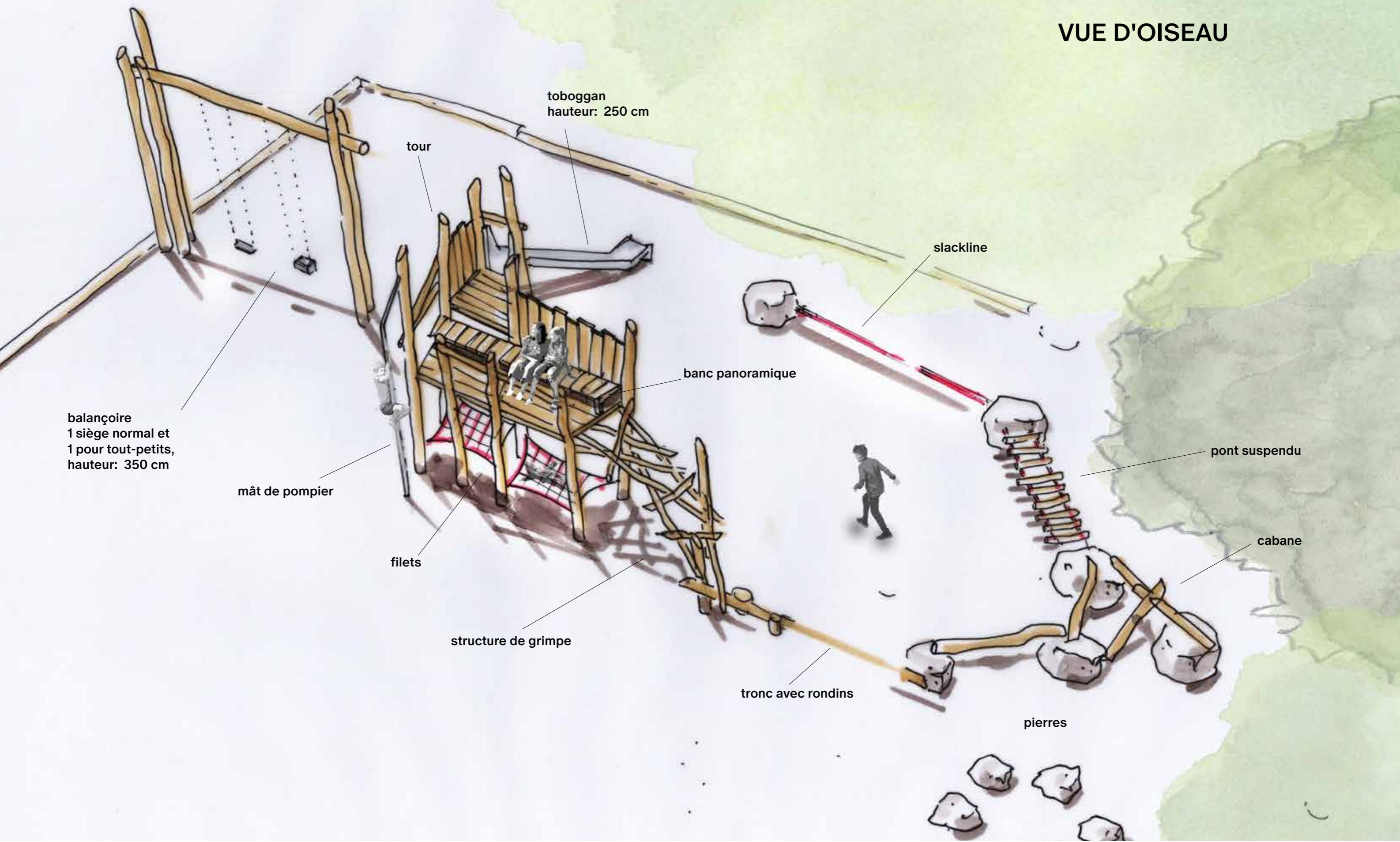
KuKuk
Schorenweg 9
4144 Arlesheim

kukuk.swiss

© KuKuk Schweiz GmbH • Arlesheim • 01.2026 • 01

PERSPECTIVE

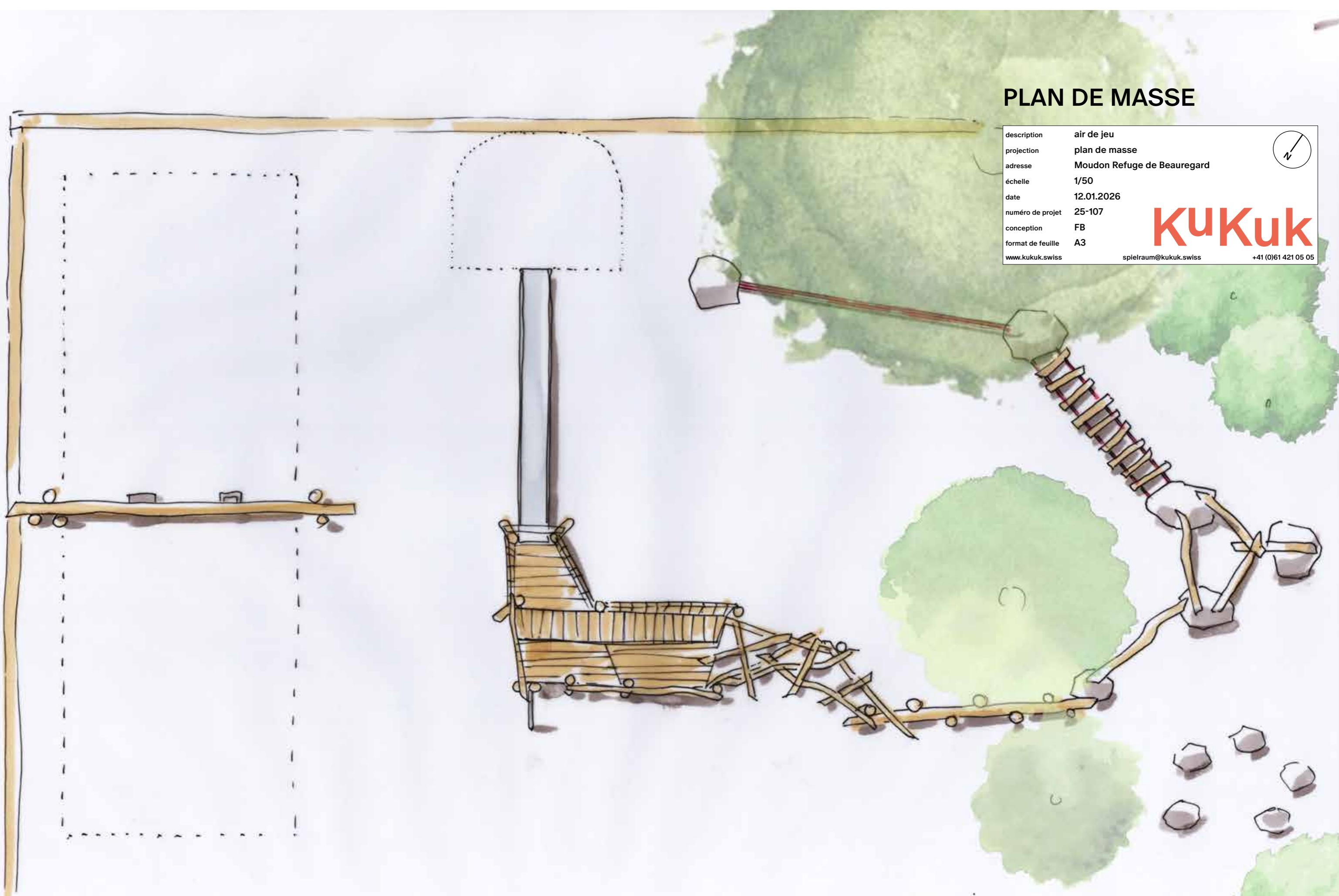
VUE D'OISEAU



PLAN DE MASSE

description	air de jeu
projection	plan de masse
adresse	Moudon Refuge de Beauregard
échelle	1/50
date	12.01.2026
numéro de projet	25-107
conception	FB
format de feuille	A3
www.kukuk.swiss	spielraum@kukuk.swiss
	+41 (0)61 421 05 05

KuKuk

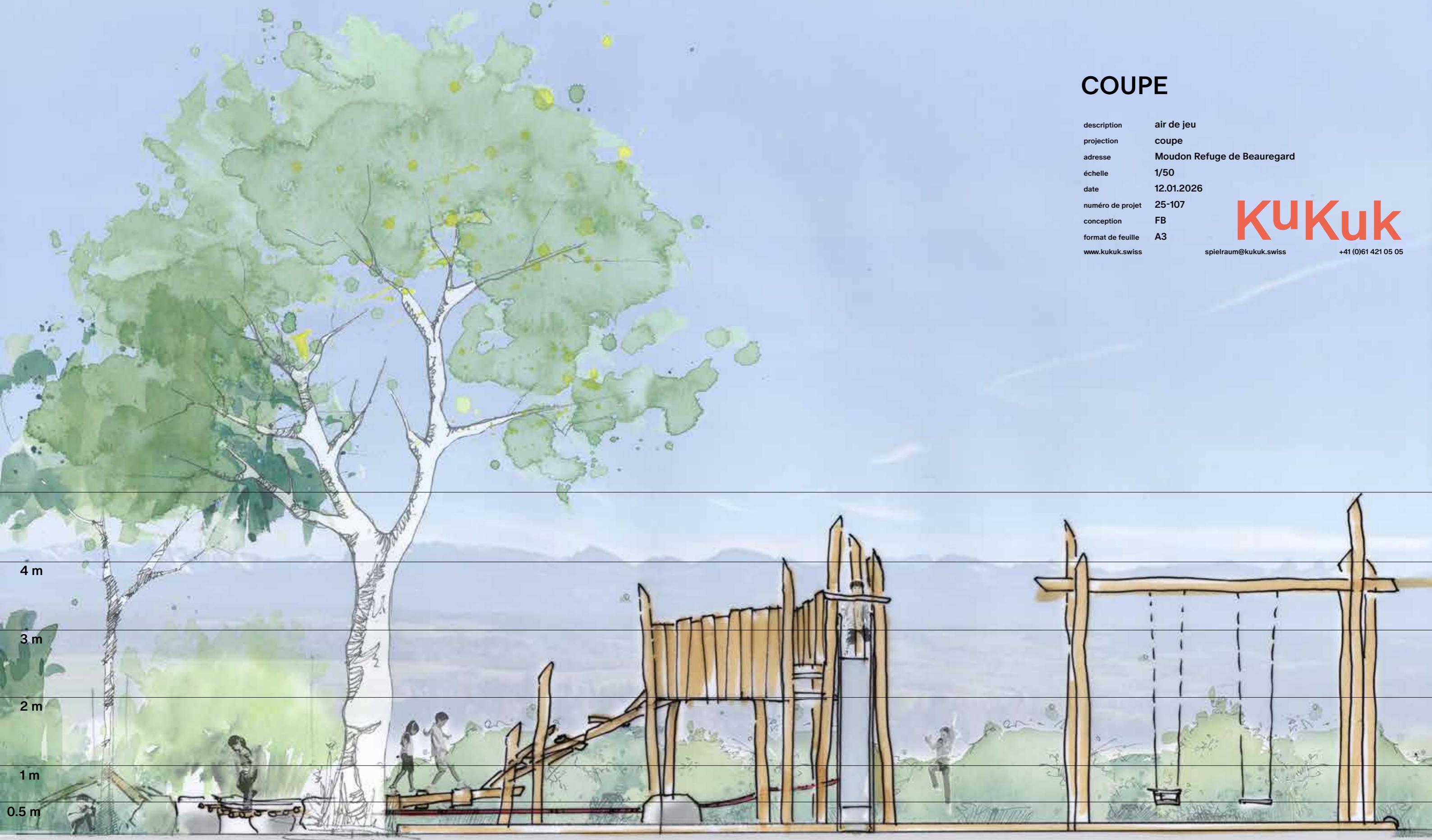


COUPE

description air de jeu
projection coupe
adresse Moudon Refuge de Beauregard
échelle 1/50
date 12.01.2026
numéro de projet 25-107
conception FB
format de feuille A3
www.kukuk.swiss

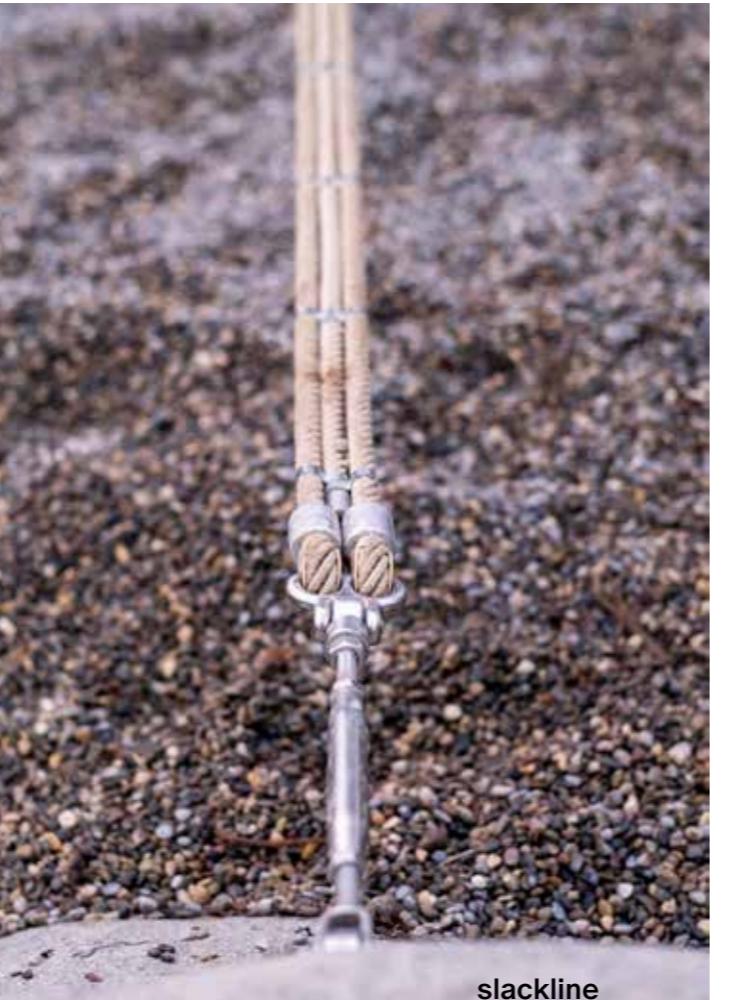
KuKuk

spielraum@kukuk.swiss +41 (0)61 421 05 05





tour et toboggan



slackline



structure d'escalade



tronc avec rondins



pont suspendu

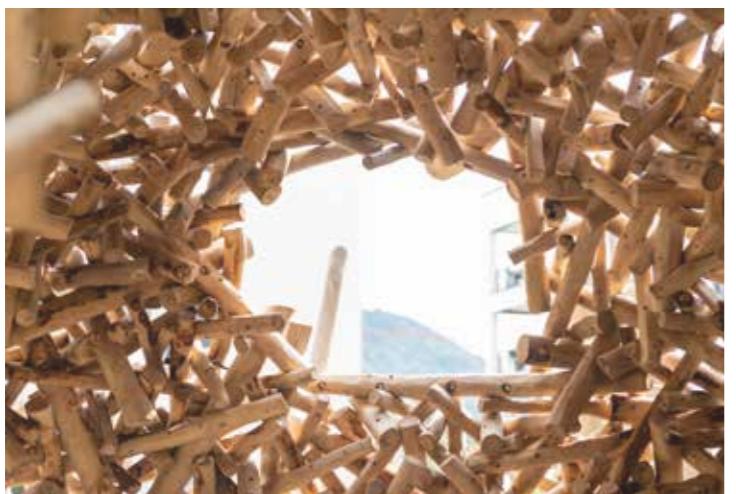


banc panoramique



balançoire

IMAGES DE RÉFÉRENCE



MATERIAUX

Lors de la planification de nos espaces extérieurs artistiques et naturels, nous avons une vue d'ensemble. Cela comprend le modelage du terrain en fonction des conditions sur place, des revêtements de sol adaptés, l'utilisation de plantes locales et l'utilisation de matériaux naturels comme les pierres naturelles et le bois non traité.

Bois de robinier faux acacia

Pour nos équipements de jeux en bois, nous utilisons exclusivement du bois de robinier sans aubier qui se distingue par une grande robustesse naturelle (classe de résistance 1) et qui peut être utilisé sans imprégnation et sans pieds tubulaires sur les aires de jeux. Le robinier présente une très haute résistance à la flexion lorsqu'il est fortement sollicité.

Le verre acrylique coloré

nous l'utilisons pour la création artistique, car il séduit par la brillance de ses couleurs et sa transparence et fait naître une lumière douce sans ombres dures. Nous travaillons par exemple avec des vitres en verre acrylique dans nos espaces colorés, à travers lesquelles l'effet des couleurs sur l'homme ressort de manière particulièrement intense.

Couleurs

Nous travaillons subtilement la couleur afin de toucher l'être humain dans la lecture de la construction et de créer une atmosphère sereine. KuKuk utilise des couleurs à base d'huiles naturelles qui se distinguent par une haute résistance aux UV et aux intempéries.

Acier inoxydable (en général)

est particulièrement résistant aux influences environnementales. Pour les sculptures en acier inoxydable, nous utilisons principalement de l'acier inoxydable 1.4307 selon EN 10080. Son aspect haut de gamme souligne l'exigence qualitative de nos ouvrages, sans pour autant se mettre en avant. Les surfaces sont traitées avec différentes de la finition miroir à la finition mate. De cette manière, les traces d'utilisation des utilisateurs peuvent être soit d'embrée subordonnées.

A propos

Nous utilisons principalement des produits régionaux pour nos équipements.

Le bois de robinier est coupé et transformé dans un rayon de 200 km autour de Bâle. Les cordes et les filets sont fabriqués par notre fournisseur près de Soleure et les toboggans en acier inoxydable proviennent du sud de l'Allemagne.



CONTACT

KuKuk Schweiz GmbH
Schorenweg 9
4144 Arlesheim

+41 61 421 05 05
spielraum@kukuk.swiss

www.kukuk.swiss